



CARNET DE TRAVAIL

Se préparer à l'audience devant le juge des enfants

Ce carnet est ton espace de travail strictement personnel. Il n'est destiné à personne d'autre qu'à toi. Ne le montre pas aux travailleurs sociaux, au juge, ni à ton avocat(e), sauf si tu choisis délibérément de le partager.

Ce carnet nourrit ton Livret de présentation : une fois tes réponses posées ici, tu en reprends l'essentiel, retravaillé et raccourci, dans le Livret, le document que ton avocat(e) et le juge liront.

Si une procédure pénale est en cours en parallèle de ta procédure civile devant le JDE, consulte impérativement ton avocat(e) avant de commencer ce travail.

Nom / prénom du parent :

Nom / prénom de mon enfant :

Date de rédaction :

Date de l'audience :

Ce document est un outil de préparation personnelle. Il ne remplace pas un(e) avocat(e) ou un autre accompagnement juridique.

© Maman Invisible, tous droits réservés.

Usage personnel uniquement. Toute reproduction, revente ou diffusion est interdite.

SOMMAIRE

Touche un titre pour y aller directement. Les signets de ton lecteur PDF font la même chose.

■ Avant de commencer	3
■ Chapitre 1 : Qui je suis aujourd'hui	4
■ Chapitre 2 : Ma transformation réelle	6
■ Chapitre 3 : Mon enfant	8
■ Chapitre 4 : Mon projet de vie concret	10
■ Chapitre 5 : Ma relation avec l'ASE	13
■ Chapitre 6 : Mes engagements	15
■ Avant l'audience : quelques repères	17
■ Avant de clore ce carnet	18

AVANT DE COMMENCER

Ce carnet ne te demande pas de te justifier. Il te demande d'arriver devant le juge en sachant précisément qui tu es aujourd'hui, ce que tu as construit, et ce que tu offres concrètement à ton enfant.

Une seule règle : ne réponds pas comme tu voudrais paraître. Réponds comme tu es.

Pourquoi tu remplis ce carnet maintenant ? Qu'est-ce que tu attends de cette audience ?

Qu'est-ce qui te fait le plus peur pour cette audience ? Nomme-le honnêtement.

Qu'est-ce que tu veux que le juge comprenne sur toi et que tu as peur qu'il ne voie pas ?

CHAPITRE 1 : QUI JE SUIS AUJOURD'HUI

Pas au moment du placement, maintenant.

Ce chapitre parle de toi telle que tu es aujourd'hui. Pas de ce qui s'est passé avant. Pas de qui tu voulais être. Toi, maintenant.

Qui je suis ?

Décris-toi en quelques mots, pas comme mère, comme personne. Tes forces réelles, ton caractère, ce qui te définit.

Où j'en suis émotionnellement ?

Comment tu vas vraiment en ce moment ? Pas ce que tu es censée répondre, plutôt ce que tu vis.

Mes forces comme mère aujourd'hui

Quelles sont tes vraies forces comme mère, celles que ton enfant ressent concrètement quand vous êtes ensemble ?

Ce que je travaille encore

Sur quoi tu travailles encore ? Ce qui n'est pas encore acquis, ce qui demande encore de l'effort.

Il est difficile de répondre honnêtement à cette question, et c'est aussi celle qui montre le plus ta maturité. Nommer ce qui reste à travailler n'affaiblit pas ton dossier, au contraire : c'est montrer une femme en mouvement, pas une femme qui nie ou qui survend un changement parfait.

Le regard de mon enfant sur moi

Si ton enfant devait te décrire à quelqu'un qu'il/elle ne connaît pas, que penses-tu qu'il/elle dirait honnêtement ?

CHAPITRE 2 : MA TRANSFORMATION RÉELLE

Ce que j'ai compris et construit depuis le placement

Ce chapitre reste dans ce carnet privé. Il n'est pas destiné à figurer dans le livret de présentation. Son rôle : t'aider à identifier et nommer ta transformation pour que tu puisses en parler avec clarté et sans hésitation à l'audience.

Ma situation au moment du placement

Sans te juger, décris quelle était ta situation au moment où le placement a été ordonné. Ce qui rendait les choses difficiles.

Formule en termes de situation et de circonstances, pas de fautes. "Je traversais..." plutôt que "j'ai fait...". C'est un espace de compréhension, pas un aveu.

Ce que j'ai compris depuis

Qu'est-ce que tu as compris sur toi, sur ta situation, sur ce dont ton enfant avait besoin et que tu ne voyais pas avant ?

Ce que j'ai fait concrètement

Qu'est-ce que tu as mis en place depuis le placement ? Suivi psychologique, accompagnement social, formation, démarches de logement, traitement médical, groupe de soutien. Liste tout, même ce qui te semble petit.

Range chacun de ces justificatifs dans ton Classeur de preuves (catégorie C) : attestations, certificats de présence.

Ce qui a changé dans ma vie quotidienne

Concrètement, en quoi ton quotidien est-il différent aujourd'hui de ce qu'il était au moment du placement ?

CHAPITRE 3 : MON ENFANT

Le connaître vraiment

Ce chapitre ne parle pas du placement. Il parle de ton enfant comme personne : qui il/elle est, ce qu'il/elle vit, ce dont il/elle a besoin. Montrer que tu connais profondément ton enfant, c'est essentiel.

Qui il/elle est

Décris ton enfant en quelques mots. Son caractère, ce qui le/la définit, ce qui le/la fait sourire, ce dont il/elle a peur.

Sa vie en ce moment

Où en est ton enfant aujourd'hui ? Ce que tu sais de sa vie en institution ou en famille d'accueil, son école, ses copains, comment il/elle va.

Notre lien pendant le placement

Comment tu maintiens le lien avec ton enfant pendant le placement ? Visites, appels, courriers. Ce que vous vivez ensemble lors de ces moments.

Ce qu'il/elle ressent

Comment perçois-tu ce que ton enfant ressent vis-à-vis de la situation ? Pas ce que tu voudrais qu'il/elle ressente, ce que tu observes.

Ce dont il/elle a besoin de moi

Qu'est-ce que ton enfant a besoin de toi que personne d'autre ne peut lui apporter ?

Ce que le retour à la maison signifie pour lui/elle

Si ton enfant rentrait chez toi demain, qu'est-ce que ça changerait concrètement pour lui/elle ? Dans son quotidien, dans sa vie, dans ce qu'il/elle ressent.

CHAPITRE 4 : MON PROJET DE VIE CONCRET

Ce que j'offre à mon enfant dans les détails

C'est le chapitre le plus important du carnet. Ton amour n'est pas en question ici : il s'agit de montrer comment tu peux accueillir ton enfant. La réponse doit être concrète, précise, vérifiable.

LOGEMENT

Mon logement aujourd'hui

Décris ton logement actuel : type, superficie, situation (propriétaire, locataire, hébergée), depuis combien de temps, son état.

Si tu es hébergée chez quelqu'un, précise dans quelles conditions et quelle est ta perspective de logement autonome.

La place de mon enfant

Comment ton logement est-il organisé pour accueillir ton enfant ? A-t-il/elle un espace à lui/elle ? Un lit, des affaires ? Décris concrètement.

STABILITÉ FINANCIÈRE

Mes ressources

Quelles sont tes ressources financières actuelles ? Revenus, aides, allocations. Sois précise, c'est ce qui montre que ton projet de vie est viable.

Comment je subviens aux besoins de mon enfant

Concrètement, comment envisages-tu de subvenir aux besoins quotidiens de ton enfant à son retour ?

ORGANISATION DU QUOTIDIEN

Le quotidien de mon enfant chez moi

À quoi ressemblerait une journée ordinaire pour ton enfant s'il/elle rentrait maintenant ? Lever, école, repas, activités, coucher. Sois précise et réaliste.

Scolarité

Comment envisages-tu la scolarité de ton enfant ? École identifiée, trajet, comment tu suis sa scolarité concrètement.

Mon réseau de soutien

Qui est autour de toi pour t'aider ? Famille, amis de confiance, association, professionnel. Nomme des personnes réelles avec leur rôle concret, pas "mes proches m'aident".

Les situations difficiles

Quand les choses sont compliquées, une mauvaise journée, une urgence, qui appelles-tu ? Qu'est-ce que tu fais concrètement ?

Cette question montre que tu as anticipé les moments de fragilité. Un parent qui a un plan pour les jours difficiles est un parent préparé.

CHAPITRE 5 : MA RELATION AVEC L'ASE ET LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

La coopération comme démonstration

Ta relation avec les travailleurs sociaux compte dans l'évaluation de ta situation. Ce n'est pas la relation la plus facile, mais c'est l'une des plus importantes.

Ma relation avec les travailleurs sociaux aujourd'hui

Comment tu décrirais ta relation actuelle avec les travailleurs sociaux ? Honnêtement, pas telle qu'elle devrait être, telle qu'elle est.

Ce qui a été difficile dans cette relation

Y a-t-il des moments où la relation avec l'ASE a été tendue ou difficile ? Qu'est-ce que tu as ressenti ? Qu'est-ce que tu comprends maintenant sur ces moments ?

Il ne s'agit pas de te blâmer. Il s'agit de montrer que tu as la lucidité de comprendre les tensions passées, ce qui est très différent de les nier.

Ce que j'ai mis en place pour coopérer

Qu'est-ce que tu fais concrètement pour montrer ta coopération avec l'ASE ? Répondre aux convocations, respecter les décisions, communiquer.

Mon engagement pour la suite

Si ton enfant rentre, comment envisages-tu la relation avec les travailleurs sociaux ? AEMO, visites à domicile, suivi. Comment tu t'y engages.

Ce que j'aimerais que les travailleurs sociaux comprennent

Si tu pouvais leur dire quelque chose qu'ils ne voient pas encore sur toi, ce serait quoi ?

CHAPITRE 6 : MES ENGAGEMENTS

Ce que je choisis, pas seulement ce que je promets

Un engagement n'est pas une promesse. C'est une action précise, réalisable par toi seule, que tu peux vérifier dans le temps. Tout engagement ici est formulé positivement et vers l'avenir, jamais comme un arrêt de quelque chose.

Mes engagements envers mon enfant

Qu'est-ce que tu t'engages à faire, concrètement, pour être la mère dont ton enfant a besoin ? Trois engagements précis, réalisables, mesurables.

Mes engagements envers le suivi

Qu'est-ce que tu t'engages à maintenir ou à commencer pour ton propre suivi ? Thérapie, accompagnement social, formation, groupe de soutien.

Mes engagements envers la coopération institutionnelle

Qu'est-ce que tu t'engages à faire pour maintenir une relation constructive avec l'ASE et tout service d'accompagnement qui interviendra ?

Ce que je m'engage à ne pas reproduire

Y a-t-il des schémas, des façons de réagir, de fonctionner, que tu t'engages à ne pas reproduire ? Formule-les en termes de ce que tu vas FAIRE à la place.

Exemple : au lieu de "je ne m'isolerais plus" -> "je m'engage à appeler [prénom] ou [association] quand je me sens dépassée."

AVANT L'AUDIENCE : QUELQUES REPÈRES PRATIQUES

Ce carnet t'a aidée à te préparer sur le fond. Ces quelques repères t'aident à te préparer sur la forme, le jour même. Le déroulement précis dépend de ton tribunal : ton avocat(e) reste ta meilleure source pour les détails propres à ton dossier.

À QUOI T'ATTENDRE

Une audience devant le JDE est généralement plus courte et moins formelle qu'un procès. Le juge peut te poser des questions directes. Ton avocat(e) peut intervenir pour clarifier ou compléter tes réponses.

QUELQUES REPÈRES POUR LE JOUR J

- Arrive en avance, avec ton Livret de présentation et ses annexes déjà organisées.
- Habille-toi simplement et soigneusement, sans en faire une performance.
- Écoute la question en entier avant de répondre, prendre un instant avant de parler est normal.
- Si tu n'as pas compris une question, tu peux le dire et demander qu'elle soit reformulée.

Ce que j'apporte avec moi :

AVANT DE CLORE CE CARNET

Tu as ouvert ce carnet avec une intention. Referme-le avec une vérité.

Ce que ce travail m'a appris

En relisant ce carnet, qu'est-ce qui te surprend ? Qu'est-ce que tu ne savais pas de toi avant de le remplir ?

Ce que je veux que le juge voie vraiment

Si tu pouvais choisir une seule chose que le juge retient de ton audience, ce serait quoi ? Et qu'est-ce que tu vas faire pour qu'il la voie ?

Le message à mon enfant

En quelques mots, pas une lettre, juste quelques mots, qu'est-ce que tu voudrais lui dire avant cette audience ?



Toujours l'enfant au centre.

Ce document a été rédigé dans l'intérêt supérieur de mon enfant.